Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 616

Artikel: Comptes nationaux. Partie II, Autofinancement accru des sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autofinancement accru des sociétés

L'absence d'épargne justifie-t-elle la hausse du loyer de l'argent qui se répercutera durement sur les locataires, paysans, propriétaires?

Car l'endettement hypothécaire, lié d'ailleurs a un prix excessif du sol, est en Suisse exceptionnellement élevé. Cette donnée est fondamentale: toute manipulation du taux a des effets graves.

L'endettement record des Suisses avait, en contrepartie, une épargne elle aussi record en comparaison internationale. Le système était dès lors cohérent: l'épargne abondante justifiait un large crédit, à des conditions avantageuses puisque les capitaux mis à disposition étaient largement suffisants. L'absence d'épargne déséquilibrerait cette mécanique: d'où la hausse des taux.

Or nous avons vu que les ménages épargnent autant, mais sous une autre forme (DP 615): prédominance désormais de l'épargne sociale (assurances, second pilier). Malgré le vieillissement de la population, l'épargne des assurances est exceptionnelle et croît plus vite que le produit national brut. Le premier alibi saute.

Deuxième entrée: l'épargne des sociétés.

Qu'en est-il des sociétés?

Car le bruit court que les marges bénéficiaires se rétrécissant, leur épargne serait plus faible.

La comptabilité nationale ne révèle rien de semblable. Il faut recourir aux chiffres des deux rubriques essentielles: amortissement et bénéfices non distribués.

Les amortissements ont été maintenus à un niveau élevé par les entreprises, même pendant la récession (74-76), et on ne saurait les en blâmer. Dès 1977, la reprise est forte et représente le 40% de l'épargne totale de la nation:

Année	1970	1974	1976	1980
Amortissements en % de l'épargne de la nation	36,41	36,25	39,20	39,76

En dix ans et en chiffres absolus, ces montants ont doublé, de 9,1 milliards en 1969 à 18 milliards en 1980. La croissance est nettement plus forte que celle du produit national brut.

L'épargne des sociétés a plus nettement accusé le coup de la récession, puis elle se redresse, pour atteindre aujourd'hui des niveaux supérieurs à ceux de 1973:

Année	1970	1974	1976	1980
Epargne des sociétés en % de l'épargne de la nation	19,18	17,46	15,89	22,09

En chiffres absolus, l'épargne des sociétés passe donc de 5,4 milliards en 1969 à 10 milliards en 1980 et elle croît au même rythme que le PNB.

Ensemble, amortissements et épargne des sociétés représentent le 60% de l'épargne de la nation.

Les sociétés ont donc une marge accrue d'autofinancement; en aucune mesure, elles ne pèsent sur le marché de l'argent.

Cet alibi, lui non plus, ne résiste pas à l'examen. Nous sommes, par le jeu des taux internationaux, en présence d'une redistribution en faveur de la fortune, iniquité que soulignent certains faits secondaires.

En effet, les salariés financent de manière accrue les assurances sociales, alors que les sociétés ont enregistré une régression assez marquée de leur charge fiscale, contrairement aux personnes physiques.

La répercussion sur les locataires, paysans, petits propriétaires, des taux élevés du crédit est d'autant plus injuste que leur épargne (épargne en grande partie forcée) est en hausse, que l'équilibre épargne-crédit est toujours aussi satisfaisant en Suisse et que seul le goût du plus haut profit des détenteurs de fortune est à l'origine de la hausse des taux.

La solidité du dollar, le faible risque des placements à court terme à l'étranger, expliquent ce jeu nouveau.

Les salariés modestes, recevant leurs hausses de loyer, apprécient de payer pour les détenteurs de capitaux «flottants».

Le jeu est injuste, mais vouloir l'expliquer par le faible goût pour l'épargne des ménages suisses est de surcroît une tromperie.

PRÊCHE

Information et flonflons

Réouverture de la cathédrale de Genève après quatre ans de travaux. Evénement local et national. Le président de la Confédération est là, flanqué du président du Conseil des Etats; conseil de paroisse, Conseil d'Etat, députés, magistrature et public leur font escorte. Devant le porche, les squatters distribuent des tracts. Aux alentours, la police veille au grain, matraque à la ceinture.

A l'intérieur, les discours se succèdent. Salutations, remerciements, archéologie, histoire. Les lecteurs genevois ont pu lire tout cela le lendemain dans leur quotidien préféré.

Puis le culte. Le pasteur Droin, secrétaire général de l'Eglise nationale, évoque les difficultés du logement, le sort de ceux qui ne peuvent pas vivre chez nous avec leurs familles, la prison qui en Suisse attend les hommes désireux de servir leur patrie autrement qu'avec un fusil. Mouvements de nuque énervés dans les rangs libéraux. Le lendemain, pas un mot de cette prédication dans la presse locale. Kurt Furgler, lui, a chanté à pleine voix le cantique imposé et le Cé qué laino. Jamais pris de court, notre homme-orchestre.